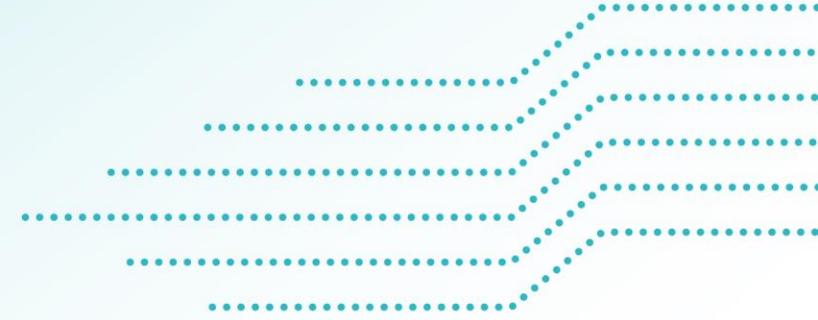


Formulaires de demande d'autorisation ministérielle



10 février 2022



Plan de la présentation

- Fondements légaux
- Généralités sur la conception des formulaires
- Arborescence des formulaires
- Formulaire généraux
- Formulaire « activité »
- Formulaire « impact » et « description complémentaire »
- Modification d'une autorisation existante

Fondements légaux des formulaires

Loi sur la qualité de l'environnement (LQE)

Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement (REAFIE)

Article 23 LQE

Article 10 REAFIE : en vigueur le 31 décembre 2021

Article 15 REAFIE : éléments de recevabilité

La recevabilité et les articles du REAFIE

Utilisation obligatoire des formulaires

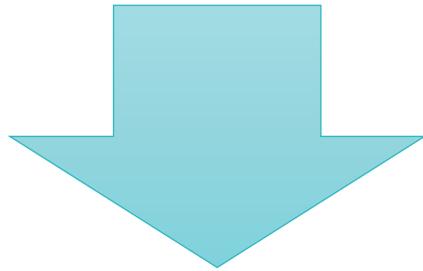
Dépôt par le service en ligne

Générale : article 16 REAFIE

Spécifique : partie II REAFIE

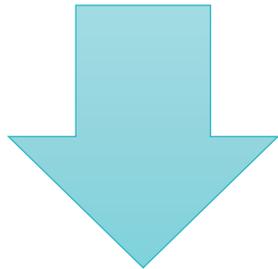


Objectifs visés en utilisant les formulaires



Préparation d'une demande - Demandeur

Transparence et attentes clarifiées



Première analyse - Ministère

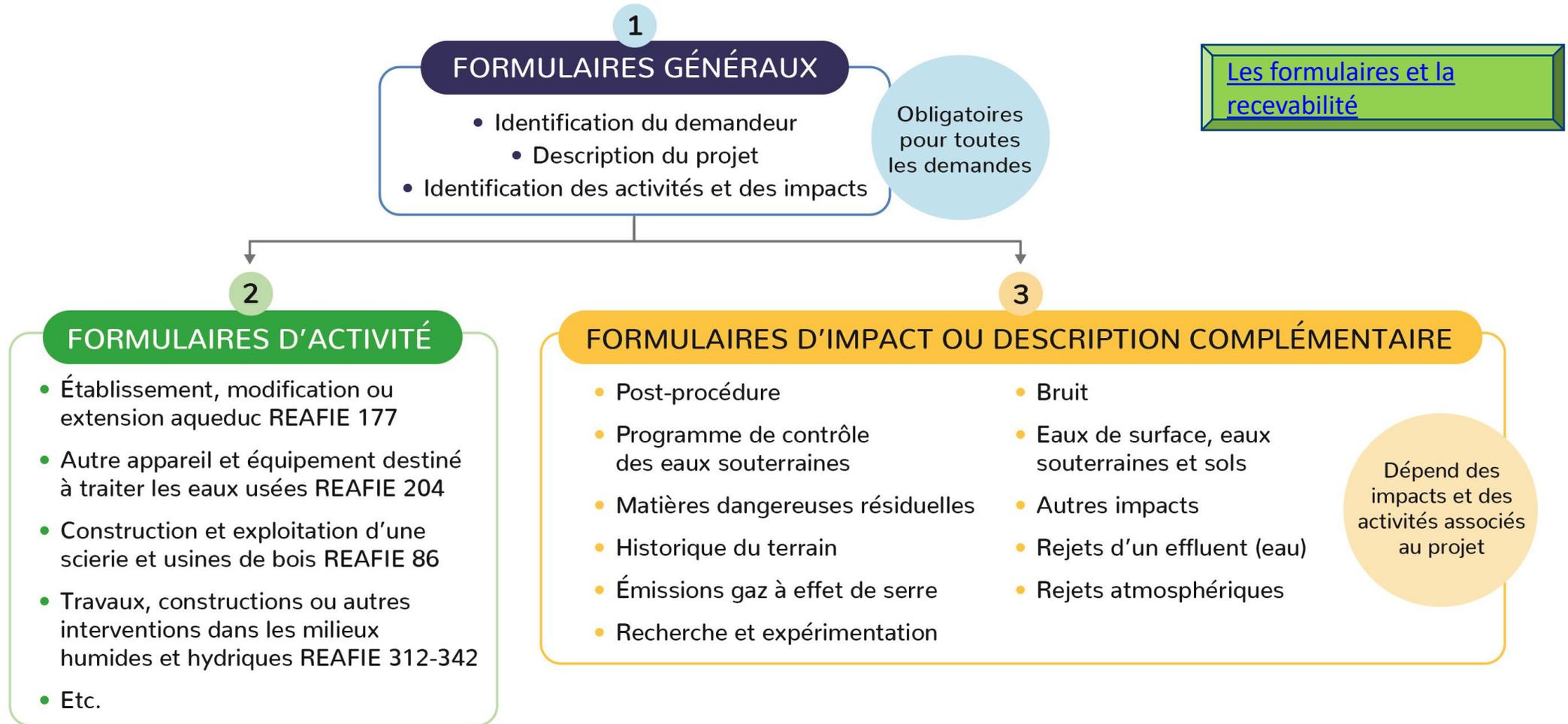
Éléments de recevabilité fournis permettant de bien comprendre le projet, de juger de son acceptabilité environnementale et du respect des nombreux règlements de la LQE



Échange d'informations – Demandeur et Ministère

Se concentrer sur les enjeux propres aux projets

L'arborescence des formulaires



Commun à tous les formulaires

Demande d'autorisation ministérielle

Environnement
et Lutte contre
les changements
climatiques

Québec

Formulaire général

Description du projet

Article 16 du Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement

Renseignements

Portée du formulaire

- Titre et référence REAFIE
- Tous les éléments de recevabilité s'y retrouvent
- Tous les éléments sont obligatoires à moins d'indication contraire
- Section **Renseignements**, y compris la portée du formulaire et les références
- Signature dans le SEL (art. 16 al. 1 (12) REAFIE)



Aucune résolution à fournir
Pas de signature manuscrite

Commun à tous les formulaires

- Lexique
- Modèles de tableau : À reproduire intégralement
- Annexe (parfois)

7. Modèles de tableau

Cette section présente les modèles de tableau à reproduire. Utilisez celui qui correspond à la question.

Modèle de tableau 1 – Question 1.3.3 : Description des matières résiduelles non dangereuses

Nom de la matière résiduelle ²	Provenance ou procédé générateur	Quantité maximale annuelle produite (kg ou L)	Description du lieu d'entreposage			Quantité totale maximale entreposée (kg ou L)
			Code ou nom d'identification tel qu'utilisé sur les plans de localisation	Type d'entreposage	Mesure d'aménagement	
			Tel qu'indiqué sur les plans de localisation	Ex. : vrac, baril, réservoir, conteneur, etc.	Comprend les mesures pour prévenir la contamination de l'environnement, les accidents et les sinistres, comme les bassins de rétention, etc. Dans le cas d'un réservoir, indiquez ses caractéristiques : matériel de construction, digue, alarme de haut niveau, évent, toit, mesures de mitigation, simples ou doubles parois, bassin de rétention, etc.	

Commun à tous les formulaires



- Déclaration du professionnel ou de la personne compétente (art. 16 al. 1 (3) REAFIE)



- Question numérotée



5. Services de professionnels ou d'autres personnes compétentes

5.1 Les services d'un professionnel¹⁹ ou d'une autre personne compétente ont-ils été requis pour remplir le présent formulaire ou pour préparer tout autre document en soutien à ce formulaire (art. 16 al. 1 (3) REAFIE)?

Oui Non

5.2 Joignez une Déclaration du professionnel ou autre personne compétente pour chaque professionnel¹⁹ ou personne compétente concerné (art. 16 al. 1 (3) REAFIE).

Document : Section :

- Référence où se trouve la réponse (art. 12 REAFIE)



FORMULAIRES GÉNÉRAUX

- Identification du demandeur
 - Description du projet
- Identification des activités et des impacts

Identification des activités et des impacts

[Identification des activités et des impacts](#)

Identification du demandeur

Description du projet

- **Formulaire central** pour réunir tous les formulaires à remplir
- Article 16 al. 1 (4) REAFIE : identifier les activités du projet.
Renvoi vers l'article 17.
- Article 16 al. 1 (11) REAFIE : identifier les déclarations de conformité et les exemptions.
Essentiel pour l'application de l'art. 6 REAFIE
- Soulever les projets visés à l'art. 16 al. 1 (6) à (9) du REAFIE : description complémentaire à prévoir.
- Article 16 al. 1 (5) REAFIE : identifier les impacts.
Renvoi vers l'article 18.

Identification des activités et des impacts

Identification du demandeur

Description du projet



Environnement
et Lutte contre
les changements
climatiques

Québec



Demande d'autorisation ministérielle

Formulaire général

Identification des activités et des impacts

Article 16 du Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement

Renseignements

Portée du formulaire

Le présent formulaire fait partie des trois formulaires généraux qui doivent obligatoirement être remplis pour tout nouveau projet qui nécessite une demande d'autorisation ministérielle.

Le formulaire **Identification des activités et des impacts** doit être rempli en premier puisqu'il permet d'identifier tous les formulaires nécessaires à la soumission d'une demande d'autorisation. Il complète la description du projet en présentant sur un même formulaire toutes les activités faisant partie de votre projet ainsi que les informations complémentaires et les impacts que vous devez fournir pour que votre demande soit recevable. Les formulaires à remplir sont répartis en trois principales catégories :

- **les formulaires d'activités** : il existe un formulaire pour chaque activité assujettie à une autorisation ministérielle et faisant partie du projet. Les activités sont regroupées conformément aux déclencheurs prévus à l'article 22 de la [Loi sur la qualité de l'environnement](#) (RLRQ, chapitre Q-2), ci-après la LQE;
- **les formulaires complémentaires** : ces formulaires permettent de fournir des informations relatives à certaines particularités de votre projet;
- **les formulaires d'impact** : ces formulaires sont regroupés par type d'impact sur l'environnement⁶.

Consignes particulières

Selon le ministère, un projet est défini par une ou plusieurs activités qui sont réalisées par un même intervenant, qui ont des impacts cumulatifs sur l'environnement⁶ et qui sont liées entre elles par leurs infrastructures, leurs conditions, leurs restrictions, leurs interdictions, leurs normes particulières ou leurs mesures de suivi, de surveillance et de contrôle, tout en servant la même fin ultime, à moins que le projet ne soit défini autrement par un règlement. Pour savoir si vous devez déposer une nouvelle demande d'autorisation ou une demande de modification à une autorisation ministérielle existante, consultez l'[outil d'aide à la décision](#).

Identification des activités et des impacts

Identification du demandeur

Identification du demandeur

Description du projet

Article 16 al. 1 (1), (2), (3) et (10) REAFIE

1. Identification et coordonnées	
1.1 Demandeur (art. 16 al. 1 (1) REAFIE)	
Identification du demandeur	
Type de demandeur	<input type="radio"/> Personne physique ⁴ <input type="radio"/> Personne morale ² <input type="radio"/> Personne morale de droit public ³ <input checked="" type="radio"/> Société de personne ⁸
Nom du demandeur (selon le type de demandeur indiqué)	
Numéro d'entreprise du Québec (NEQ ¹), s'il y a lieu	<input type="checkbox"/> Sans objet
Numéro d'intervenant de l'exploitant, si disponible (numéro attribué par le ministre)	
Votre entreprise compte-t-elle 10 employés ou moins? <i>Cette question permet de déterminer les frais exigibles en vertu de l'article 6 du Règlement sur les Frais exigibles relatifs au régime d'autorisation environnementale et d'autres frais (RLRQ, chapitre Q-2).</i>	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Coordonnées du demandeur ou de son siège social	
Numéro civique	Nom de la rue

- Coordonnées
 - Demandeur
 - Personne-ressource
 - Représentant
- Déclaration d'antécédents, si elle n'a jamais été fournie et si rien n'a changé

*Identification des activités
et des impacts*

*Identification du
demandeur*

Description du projet

[Description du
projet](#)

- Article 16 al. 1 (4) du REAFIE et renvoi vers article 17
- **Projet = regroupement d'activités**
- Questions générales pour l'ensemble du projet
- Description complémentaire à prévoir pour certains projets, pour ne pas alourdir le formulaire
- **Quatre grandes sections de questions à remplir**
 - 1. Description du projet
 - 2. Description du site
 - 3. Localisation
 - 4. Informations supplémentaires

Identification des activités
et des impacts

Identification du
demandeur

Description du projet
1. Description générale

1. Contexte global

2. Prélèvement d'eau non assujetti

3. Matières résiduelles non dangereuses

Référence au
document /
section

1. Description générale du projet

1.1 Description

1.1.1 Quel est le nom de votre projet (art. 17 al. 1 REAFIE)?

Saisir les informations ou indiquer le nom du document et la section.

Installation et exploitation d'une usine d'application de peinture

1.1.2 Décrivez votre projet dans son ensemble afin que le ministère en comprenne bien le contexte et la vision. La description devrait comprendre la nature du projet et sa portée et toute autre information permettant de bien comprendre le projet (art. 17 al. 1 REAFIE).

Saisir les informations ou indiquer le nom du document et la section.

PRO20220215-PeintureParfaite
section 1.1 : description du projet

Identification des activités et des impacts

Identification du demandeur

Description du projet

2. Description du site

1. Les milieux naturels

2. Les espèces floristiques et fauniques

3. Description historique et culturelle

4. Zones de contraintes (sensibilisation)

Toutes les questions sont obligatoires, sauf indication contraire



2. Description du site et du milieu environnant

2.1 Description des milieux naturels

2.1.1 Des milieux humides³ ou hydriques⁴ sont-ils présents sur le site du projet ou à proximité (rayon de 100 m suggéré) (art. 17 al. 2 (1) REAFIE)?

Oui Non

Si vous avez répondu Non, passez à la question 2.1.3

2.1.2 Identifiez les milieux humides³ et hydriques⁴ et décrivez-en les caractéristiques principales et les superficies, même si les activités n'ont pas lieu directement dans ces milieux et précisez la source des données utilisées (exemple : visite de terrain, orthophotos, données cartographiques, etc.) (art. 17 al. 2 (1) REAFIE).

*Identification des activités
et des impacts*

*Identification du
demandeur*

Description du projet
3. Localisation

1. Liste des informations de localisation

2. Désignation cadastrale

3. Zonage agricole, le cas échéant

Éléments de
recevabilité à
compléter dans les
formulaire d'activité



3. Localisation du projet

3.1 Plans de localisation

3.1.1 Fournissez un ou plusieurs plans de localisation du site, incluant obligatoirement les informations suivantes (art. 17 al. 2 (1) et (2) REAFIE) :

- la délimitation du site visé;
- toutes les zones d'intervention : aires d'exploitation, d'entreposage, etc.;
- les aires des différentes activités associées au projet;
- les points de rejets;
- les puits d'observation;
- les sites de prélèvement d'eau et leurs aires de protection;
- les points de mesure ou d'échantillonnage;
- la délimitation des milieux humides³ et hydriques⁴ et le type de milieux (littoral⁹, rive¹⁰, zone inondable¹¹, étang¹², marais¹³, marécage¹⁴ et tourbière¹⁵).

Selon la nature et les impacts du projet, le plan de localisation doit également faire état des éléments suivants :

*Identification des activités
et des impacts*

*Identification du
demandeur*

Description du projet
4. Informations supplémentaires

Aucun élément attendu
pour établir la
recevabilité

4. Informations supplémentaires

4.1 Identification des secrets industriels et commerciaux confidentiels

Les secrets doivent être identifiés au moment du dépôt de la demande.

4.2 Consentement

*Permet d'accélérer le partage d'informations avec d'autres ministères,
dans le cadre de la demande seulement.*

4.3 Consultation autochtone

[Formulaires « activité »](#)

FORMULAIRES D'ACTIVITÉ

- Établissement, modification ou extension aqueduc REAFIE 177
- Autre appareil et équipement destiné à traiter les eaux usées REAFIE 204
- Construction et exploitation d'une scierie et usines de bois REAFIE 86
- Travaux, constructions ou autres interventions dans les milieux humides et hydriques REAFIE 312-342
- Etc.

Environ 75
formulaires
d'activité

Contenu général

Articles 16 et 17

Préciser les termes généraux du REAFIE. Pas d'études ou de rapports particuliers.
Descriptif.

Contenu spécifique

Partie II REAFIE

Variable. Études, rapports, plans et devis.

Structure d'un formulaire d'activité

Renseignement = accompagnement

Portée du formulaire et références

Section activités connexes : rappel

Section principale avec description de l'activité

Éléments de recevabilité adaptés

Localisation complétant la description générale

Études, plans et devis, rapports

Tableaux à reproduire

Impacts et description complémentaire

Lien avec les autres formulaires

Disposition réglementaire – Impacts

Professionnel et personne compétente

Lexique

Annexe, au besoin

Demande d'autorisation ministérielle

Environnement
et Lutte contre
les changements
climatiques

Québec

Formulaire d'activité

Établissement et exploitation d'une usine de béton bitumineux

Article 122 du Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement

Renseignements

Préalable

Vous devez au préalable remplir les formulaires généraux afin de connaître les renseignements nécessaires au dépôt d'une demande d'autorisation ministérielle pour votre projet.

Portée du formulaire

Ce formulaire vise l'établissement et l'exploitation d'une usine de béton bitumineux réalisée dans le cadre d'un nouveau projet ou d'une modification de projet existant. Ce formulaire ne vise pas les activités exemptées ou faisant l'objet d'une déclaration de conformité. Il vise uniquement les activités d'établissement et d'exploitation d'une usine de béton bitumineux qui sont soumises à une autorisation en vertu du paragraphe 10 du premier alinéa de l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ, chapitre Q-2; ci-après LQE).

Fournir les renseignements demandés

Vous devez répondre à toutes les questions à moins d'indication contraire.

Les renseignements demandés peuvent être fournis à même le formulaire ou dans un document joint à la demande d'autorisation, auquel cas vous devez indiquer le nom du document joint ainsi que la section où figurent lesdits renseignements.

Références

Loi et règlements directement liés au présent formulaire

- [Loi sur la qualité de l'environnement](#) (RLRQ, chapitre Q2) - ci-après appelé la LQE
- [Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement](#) (RLRQ, chapitre Q-2, r. 17.1) - ci-après appelé le REAFIE
- [Règlement sur les usines de béton bitumineux](#) (RLRQ, chapitre Q-2, r.48) - ci-après appelé le RUBB

Documents de soutien, guides et outils de référence

- [Guide de référence REAFIE](#)

Activités complémentaires

Si des activités connexes ou complémentaires à l'activité d'établissement et d'exploitation d'une usine de béton bitumineux sont visées par un ou plusieurs déclencheurs d'autorisation en vertu de l'article 22 de la LQE, assurez-vous de cocher toutes les

Les six formulaires de description complémentaire :

Compléter l'article 16 REAFIE et ses renvois PAR PROJET



Consultez les formulaires
« description complémentaire »
pour vous aider.

[Formulaires « description
complémentaire »](#)

Historique du terrain
Matières dangereuses résiduelles
Émission de gaz à effet de serre
Contrôle des eaux souterraines
Recherche et expérimentation
Post-procédure

Description complémentaire (1)



Historique du terrain

Formulaire général
Identification des
activités et des impacts



2. Description complémentaire et impacts sur l'environnement

2.1 Description complémentaire du projet

2.1.1 Parmi les situations ci-dessous, cochez celles qui correspondent au terrain sur lequel votre projet est réalisé (art. 17 al. 1 (5) REAFIE).

- Le terrain a fait l'objet d'une caractérisation ou d'une réhabilitation.
- Le terrain a déjà supporté certaines activités industrielles ou commerciales.
- Le terrain est susceptible d'être contaminé.

Si vous avez coché au moins une des situations énumérées ci-dessus, cochez et remplissez le formulaire ci-dessous et joignez-le à la présente demande d'autorisation ministérielle.

- AM17a - Historique du terrain (sols)

Description complémentaire (2)



Matières dangereuses résiduelles

Formulaire général
Identification des
activités et des impacts



2. Description complémentaire et impacts sur l'environnement

2.1 Description complémentaire du projet

2.1.2 Dans le cadre de votre projet, des matières dangereuses¹¹ résiduelles¹² sont-elles générées et/ou entreposées sur le site de production (art. 17 al. 1 (1) et (4) REAFIE)?

Si c'est le cas, cochez et remplissez le formulaire ci-dessous et joignez-le à la présente demande d'autorisation ministérielle.

AM17b - Matières dangereuses résiduelles

Si la gestion et/ou l'entreposage de la matière dangereuse¹¹ de votre projet est assujéti à l'obtention d'une autorisation ministérielle en vertu de l'article 22, 1^{er} al. (5) de la LQE, vous n'avez pas à remplir ce formulaire de description complémentaire. Dans ce cas, assurez-vous de cocher et de remplir le formulaire correspond à la question 1.5.1 et de le joindre à la présente demande d'autorisation ministérielle.

Description complémentaire (3)

Émission de gaz à effet de serre

Formulaire général
Identification des
activités et des impacts



2. Description complémentaire et impacts sur l'environnement

2.1 Description complémentaire du projet

2.1.3 Votre projet correspond-il à un ou l'autre des situations suivantes?

- votre projet inclut des activités, des équipements et/ou des procédés qui émettent des gaz à effet de serre (GES) et qui sont identifiés à l'annexe I du REAFIE (art. 16 al. 1 (6) REAFIE);
- votre projet concerne l'exercice d'une activité ou l'utilisation d'un équipement ou d'un procédé dont la technologie est inédite au Québec ou dont la technologie n'est pas normalement utilisée aux fins proposées par le demandeur, lorsque cet exercice ou cette utilisation est susceptible d'émettre annuellement 10 000 tonnes métriques ou plus de GES en équivalent CO₂ (art. 21(2) REAFIE).

Si c'est le cas, cochez et remplissez le formulaire ci-dessous et joignez-le à la présente demande d'autorisation ministérielle.

AM20 - Émission des gaz à effet de serre

Description complémentaire (4)



Contrôle des eaux souterraines

Formulaire général
Identification des
activités et des impacts



2. Description complémentaire et impacts sur l'environnement

2.1 Description complémentaire du projet

2.1.4 Parmi les activités ci-dessous, cochez celles qui font partie de projet.

- Activité industrielle ou commerciale ciblée à l'annexe IV du [Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains](#) (chapitre Q-2, r. 37) et située en amont hydraulique de prélèvements d'eau destinés à la consommation humaine⁴ ou à la transformation alimentaire
- Installation d'élimination de matières résiduelles⁵ (art. 68 REAFIE) :
 - Lieu d'élimination de neige⁹ (art. 77 REAFIE)
 - Activités minières (art. 78 REAFIE)
 - Activités d'exploration, de stockage et de production d'hydrocarbures (art. 82 REAFIE et art. 39 RPEP)
 - Lieu d'enfouissement de sols contaminés (art. 97 REAFIE)
 - Centre de traitement ou de transfert ou lieu de stockage de sols contaminés (art. 99 REAFIE)
 - Traitement ou valorisation de sols contaminés (art. 102 REAFIE)
 - Lieu de dépôt définitif de matières dangereuses¹¹ (art. 70.9 (1) LQE)
 - Installation de valorisation de véhicules hors d'usage (art. 251 REAFIE)

Description complémentaire (5)

[Cahier explicatif](#)

Recherche et expérimentation

Formulaire général
Identification des
activités et des impacts



2. Description complémentaire et impacts sur l'environnement

2.1 Description complémentaire du projet

2.1.5 Votre projet a-t-il pour objectif d'évaluer la performance environnementale d'une nouvelle technologie ou d'une nouvelle pratique (art. 29 LQE et art. 16 al. 1 (8) REAFIE)?

Si c'est le cas, cochez et remplissez le formulaire ci-dessous et joignez-le à la présente demande d'autorisation ministérielle.

AM_LQE29 – Recherche et expérimentation

Description complémentaire (6)

Post-procédure

Formulaire général
Identification des
activités et des impacts



2. Description complémentaire et impacts sur l'environnement

2.1 Description complémentaire du projet

2.1.6 Votre projet est-il visé par l'une des procédures d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement⁶ en vertu des articles 31.1 et 154 à 189 de la LQE (art 17, 45 et 48 REAFIE)?

Si c'est le cas, cochez et remplissez le formulaire ci-dessous et joignez-le à la présente demande d'autorisation ministérielle.

AM45_48 - Procédures d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement

- Décision rendue par **décret** (gouvernement)
- Décision rendue par **certificat d'autorisation** (administrateur provincial)

Les cinq formulaires d'impact :

Répondre à l'article 18 du REAFIE et à ses renvois PAR PROJET

Bruit

Rejets d'effluents (eau)

Eaux de surface, eaux
souterraines et sols

Rejets atmosphériques

Autres impacts



- Nature, source, quantité, concentration de tous les contaminants susceptibles d'être rejetés
- Rejets accidentels
- Impacts appréhendés
- Mesure d'atténuation
- Mesure de suivi, de surveillance, etc.



Consultez les formulaires « impact »
pour vous aider.

[Formulaires « impact »](#)

Toutes les activités nommées dans l'appel et **basées sur la NI 98-01** : questions et étude suggérée si disponible

7 activités réglementaires : étude du climat sonore obligatoire

Rejets d'effluents (eau)

Rejet d'effluents finaux

- dans l'environnement
- dans un système d'égout
- vers un autre lieu de destination finale

Bruit

Les impacts

Rejets atmosphériques

Sources fixes, diffuses et odeurs

7 activités réglementaires : modélisation atmosphérique

Sécurité des gens

Milieu naturel

Impacts sociaux

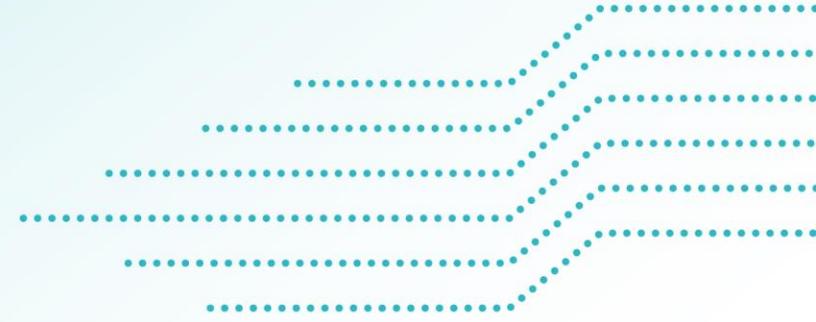
Tout autre

Gestion des neiges usées

Altération des eaux

Gestion ou altération des sols

Eaux de surface, souterraines, sols



Modification d'une autorisation ministérielle existante

Aspects légaux

Loi sur la qualité de l'environnement (LQE)

Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement (art. 27-32 REAFIE)

Article 30 LQE

- Nouveau rejet, augmentation des rejets ou modification de la qualité de l'environnement (art. 30 al. 1 (1) LQE)
- Augmentation de production (art. 30 al. 1 (2) LQE)
- Incompatibilité (art. 30 al. 1 (3) LQE)
- Modification apportée à une installation d'élimination de matières résiduelles ou à une activité de gestion de matières dangereuses (art. 30 al. 1 (4) LQE)

Article 28 REAFIE

Ajout d'une nouvelle activité au projet déjà autorisé

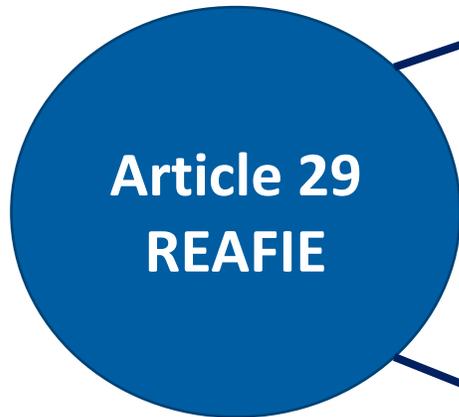
Article 114 REAFIE

Carrière ou sablière : agrandissement ou modification du plan de réaménagement ou de restauration

Article 148 REAFIE

Augmentation et exploitation subséquente, dans un lieu d'élevage, de la production annuelle de phosphore (P_2O_5)

Éléments de recevabilité



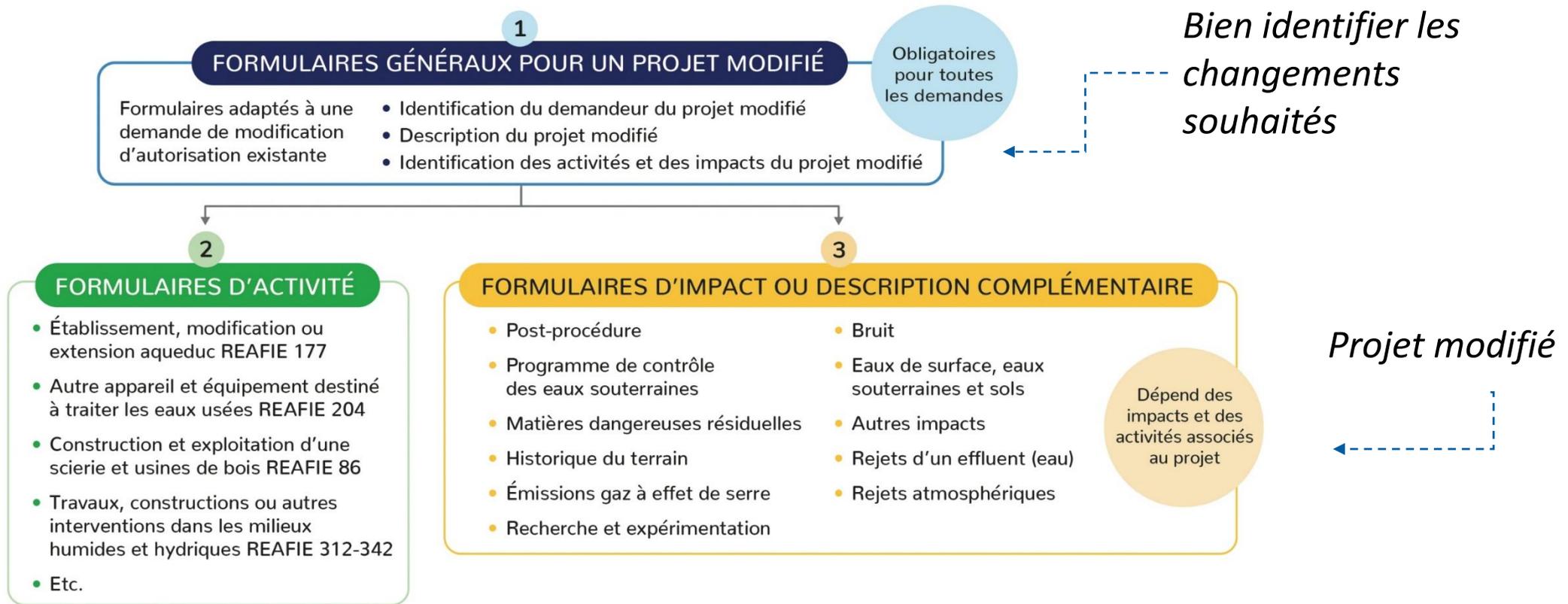
Articles 16 (donc 17 et 18) : obtenir une connaissance des répercussions des changements souhaités sur les divers aspects du projet et ses activités touchées.

Article 17 : La nouveauté incluant les constructions et aménagements temporaires ou permanents et les renseignements de l'article 17.

Article 18 : Les impacts environnementaux du **projet modifié.**

Arborescence des formulaires – Modification d’une autorisation existante

Ajout d’activité :
Formulaire en entier



Activité déjà autorisée :
Remplir les sections qui présentent les changements souhaités

Demande de renseignements

Avant de remplir ce formulaire, vérifiez si votre demande concerne l'un des sujets suivants :

- Pour une urgence environnementale, appelez l'équipe d'[Urgence-Environnement](#) au **1 866 694-5454** (sans frais).
- Pour déposer une plainte à caractère environnementale, remplissez le [formulaire en ligne](#).
- Pour présenter une demande d'accès aux documents, consultez les [informations disponibles](#).
- Pour une demande de relations médias, écrivez à l'adresse relations.medias@environnement.gouv.qc.ca.
- Pour joindre le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), consultez leur [site Web](#).

Des questions?

Questions sur les formulaires



Objet de la demande* :	Projet à réaliser, autorisation environnementale, interprétation règlementaire, r
Précisions* :	Questions pour compléter les formulaires de demandes d'autorisation

Besoin d'accompagnement,
comprendre le REAFIE,
la LQE, etc.



Objet de la demande* :	Projet à réaliser, autorisation environnementale, interprétation règlementaire, r
Précisions* :	Secteur des milieux naturels (cours d'eau, lacs, milieux humides, etc.)
Région administrative* :	Côte-Nord
Municipalité* :	Forestville

Québec 